

## **Interdire la vente de boissons énergisantes aux mineurs, une idée saugrenue?**

Dans le cadre des consultations publiques sur la Politique québécoise sur la jeunesse, la Coalition Avenir Québec a récemment proposé l'interdiction de vendre des boissons énergisantes aux jeunes de moins de 16 ans. Nous appuyons fortement cette initiative politique.

Au Canada, 7 millions de canettes de boissons énergisantes sont consommées mensuellement. En plus de la caféine et des multiples ingrédients stimulants, rappelons que ces boissons peuvent contenir jusqu'à 16 cuillères à thé de sucre, soit l'équivalent de 112 tonnes ingérées par mois par les consommateurs!

Les risques pour la santé sont pourtant bel et bien palpables, puisque le simple fait de boire une boisson sucrée, tous types confondus, contribue à l'obésité, au diabète, à la carie dentaire et aux maladies cardiovasculaires. Additionnés de caféine, ces breuvages sont également associés à l'érosion dentaire, à des troubles du sommeil, à l'agitation et à l'irritabilité, à des épisodes de tachycardie et de fibrillation lors de surdosage, en plus d'être contre-indiqués avec l'alcool et le sport.

Or, les risques liés à la santé auxquelles contribue la consommation régulière de boissons énergisantes sont totalement éclipsés par un marketing agressif et séduisant. Qui ne voudrait pas se sentir performant? Aventureux? Sportif? Invincible? L'industrie réussit à vendre cette image grâce à des stratégies de marketing identiques à celles de l'industrie du tabac. Imaginez alors comment nos jeunes sont vulnérables!

L'interdiction de vendre de l'alcool et des cigarettes aux adolescents est socialement acceptée afin de protéger leur santé. Pourquoi ne pas en faire autant avec les boissons énergisantes? Alors que plus de 80 municipalités interdisent déjà la vente de ces produits dans leurs établissements, le gouvernement doit aller plus loin. Il doit restreindre la distribution de ces breuvages aux jeunes, qui leur est trop facilement accessible grâce à des points de vente multiples, ainsi que des promotions et des rabais alléchants. Pourquoi même ne pas aller plus loin et interdire la distribution gratuite de boissons énergisantes aux jeunes afin de limiter leur consommation?

Les événements publics associés aux grandes marques de boissons énergisantes pullulent chaque année. Ils encouragent nos jeunes à boire ces boissons qui les font sentir invincibles, et ce n'est pas le cas.

Collectivement, nous revendiquons l'interdiction de boissons énergisantes aux mineurs. Il s'agit d'un premier pas pour démontrer l'intérêt des Québécois envers la santé des jeunes.

**Corinne Voyer**, directrice de la Coalition québécoise sur la problématique du poids  
**Lucie Granger**, directrice de l'Association pour la santé publique du Québec

Autres signataires :

**Hélène Baribeau**, diététiste-  
nutritionniste

**Paul Boisvert**, Ph.D., docteur en  
kinésiologie

**Jean-Yves Dionne**, pharmacien,  
Académie de l'Apothicaire

**Caroline Dubeau**, directrice régionale -  
Québec, est et nord-est de l'Ontario, Les  
diététistes du Canada

**Nathalie Jobin**, nutritionniste et  
directrice de Nutrium

**Dr Martin Juneau**, M.D., FRCP(C),  
cardiologue et directeur de la  
prévention, Institut de Cardiologie de  
Montréal

**Pierre Lavoie**, cofondateur du Grand  
défi Pierre Lavoie

**Catherine Lefebvre**, nutritionniste

**Dr Michel Lucas**, Ph.D., Dt.P.,  
Département de médecine sociale et  
préventive, Université Laval

**Valérie Lucia**, directrice générale de la  
Fédération des kinésiologues du Québec

**Jean-François Manibal**, directeur  
général de Tennis Québec

**Véronique Marchand**, directrice des  
opérations à la Fédération des  
éducateurs et éducatrices physiques  
enseignants du Québec

**Francine Forget Marin**, directrice –  
affaires santé et recherche à la  
Fondation des maladies du cœur et de  
l'AVC, Québec

**Gaétan Ruest**, Ing., maire d'Amqui

**Dre Julie St-Pierre**, MD, Ph.D., FAHA,  
FRPCP

**Gustave Roel**, président-directeur  
général du Réseau du sport étudiant du  
Québec